

**PUBLICATIONS DE LA COUR EUROPÉENNE
DES DROITS DE L'HOMME**

**PUBLICATIONS OF THE EUROPEAN COURT
OF HUMAN RIGHTS**

**Série A : Arrêts et décisions
Series A: Judgments and Decisions**

Vol. 223

AFFAIRES/CASES OF

A - MACALUSO

B - MANUNZA

C - GILBERTI

D - NONNIS

E - TROTTO

F - CATTIVERA

G - SERI

H - GORI

I - CASADIO

J - TESTA

K - COVITTI

L - ZONETTI

M - SIMONETTI

N - DAL SASSO

c. ITALIE/v. ITALY

ARRÊTS DU 3 DÉCEMBRE 1991/JUDGMENTS OF 3 DECEMBER 1991

**GREFFE DE LA COUR REGISTRY OF THE COURT
CONSEIL DE L'EUROPE COUNCIL OF EUROPE
STRASBOURG**

1992

CARL HEYMANNS VERLAG KG · KÖLN · BERLIN · BONN · MÜNCHEN

SOMMAIRE¹

Arrêts rendus par une chambre

*Italie – durée de procédures civiles – article 6 § 1 de la Convention*ARTICLE 49 §§ 2 ET 4 DU RÈGLEMENT DE LA COUR²

Décès des requérantes, suivi du silence de leurs ayants droit qui n'ont montré aucun intérêt pour l'instance pendante devant la Cour : « fait de nature à fournir une solution du litige ». Absence de motif d'ordre public de nature à exiger la poursuite de la procédure.

Conclusion : radiation du rôle (unanimité).

RÉFÉRENCES À LA JURISPRUDENCE DE LA COUR

8. 12. 1983, Pretto et autres ; 25. 6. 1987, Capuano ; 19. 2. 1991, Brigandì ; 19. 2. 1991, Zanghì ; 19. 2. 1991, Santilli ; 24. 5. 1991, Pugliese (II) ; 24. 5. 1991, Caleffi ; 24. 5. 1991, Vocaturo

1. Rédigé par le greffe, le présent sommaire ne lie pas la Cour.
2. Selon la numérotation applicable depuis le 1^{er} avril 1989.